|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Missions**  Le RASED est un dispositif de  l'Education Nationale.  Il est donc gratuit.  **Les membres du RASED, dans le cadre de leur mission de prévention, vont observer en classe tous les élèves des écoles de leur secteur de la petite section au CM2. Ils font partie du Pôle Ressources.**  L’enseignante spécialisée du RASED vient renforcer les équipes pédagogiques en apportant ses compétences spécifiques permettant de mieux analyser les situations particulières et de construire des réponses adaptées. Elle est une personne ressource.  L’aide spécialisée permet de remédier à des difficultés résistant aux aides apportées par le maître ( différenciation pédagogique, PPRE, APC). Elle vise également à prévenir leur apparition ou leur persistance chez des élèves dont la fragilité a été repérée. | **Ecoles du secteur**  Environ 2000 élèves soit 75 classes réparties sur 5 communes :  • Ferney-Voltaire  • Thoiry  • Saint-Jean-de-Gonville  • Challex  • Péron | **Ministère de l'Education Nationale**  Circonscription de Gex Sud  **R**ESEAU  d’**A**IDES  **S**PECIALISEES AUX  **E**LEVES EN  **D**IFFICULTE  **RASED Antenne de Ferney**  Ecole Florian  1 avenue des alpes  01210 Ferney-Voltaire  Permanence téléphonique  Lundi de 8h30 à 11h30  04 50 40 55 74  [antenne.rased2.0011421p@ac-lyon.fr](mailto:antenne.rased2.0011421p@ac-lyon.fr) |

**Avec l'accord de la famille et de l'enfant,**

**dans le respect des personnes et avec une garantie de discrétion, l'équipe du RASED, chacun selon sa spécificité, intervient auprès des élèves, en collaboration avec les enseignants, les parents et tout autre partenaire extérieur en lien avec l'enfant, selon des priorités définies par l'Inspecteur de l'Education Nationale.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **L'aide pédagogique du maître E**  **Cette aide s'adresse aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre.**  **Ils apprennent à se souvenir, à savoir faire, à réussir...**  **Objectifs :**  Aider l'élève à :  • Donner du sens aux apprentissages.  • Améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés scolaires.  • Maîtriser ses méthodes et techniques de travail.  • Prendre conscience de ses progrès et reprendre confiance en lui.  **Modalité d'intervention :**  L’enseignante spécialisée intervient soit directement dans la classe, en co-intervention, auprès des élèves pour des durées adaptées à leurs besoins en leur apportant une aide individuelle, soit en petit groupe de besoin hors de la classe.  L**es objectifs, les modalités et les critères d'évaluation de l'aide sont définis dans le cadre d'un PPRE et d'un projet d'aide spécialisée.** | **L'équipe du RASED :**  **Aurélie THERENE**  est la maîtresse spécialisée chargée des aides  à dominante pédagogique  (option E).  **Carine CROCHET-CARMES**  est la psychologue de l’Education Nationale. | **Le psychologue en milieu scolaire**  Le psychologue travaille avec l'enfant en difficulté à l'école, en lien avec ses parents, ses enseignants et les intervenants extérieurs. Elle peut être sollicitée par l’école ou la famille.  **Objectifs :**  Aider :  •A l'analyse des difficultés rencontrées.  •A l'élaboration des propositions  d'aménagement ou d'orientation.  •A la prévention des difficultés scolaires.  Favoriser la recherche des conduites et des  comportements éducatifs adaptés aux  problèmes constatés.  Participer à l'élaboration des projets de  scolarisation des élèves en situation de handicap.  **Modalités d'intervention :**  \* Entretiens individuels et/ou familiaux.  \* Bilans psychologiques et/ou psychométriques de l'enfant avec l'accord des parents.  \* Participation aux réunions concernant la  scolarisation de l'enfant.  Le code de déontologie garantit la confidentialité. |